Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2017) **Heft:** 2173

Artikel: PV2020 : les détracteurs bien tranquilles d'Alain Berset : les grandes

entreprises et les milieux économiques sont loin d'être unis dans

l'opposition à Prévoyance vieillesse 2020

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014342

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PV2020: les détracteurs bien tranquilles d'Alain Berset

Les grandes entreprises et les milieux économiques sont loin d'être unis dans l'opposition à Prévoyance vieillesse 2020

Yvette Jaggi - 06 août 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31831

Le 17 mars dernier, la loi sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 (PV2020) fait un score relativement serré en votation finale au Conseil national: 100 oui contre 93 non avec 4 abstentions d'élus sans doute en désaccord avec la consigne de refus de leur groupe. Car, pour certains élus bourgeois, le projet PV2020 représente bel et bien un compromis acceptable. Ce dont témoigne un comité bien étoffé d'élus et de personnalités bourgeoises de toute la Suisse en campagne pour le double oui.

Ignorant les avis nuancés, les opposants annoncent d'emblée une lutte acharnée. Or, à sept semaines du scrutin populaire, la campagne se poursuit sur le mode discret qui aura prévalu durant tout le printemps et le début de l'été. Plus surprenant encore, les opposants à la réforme des retraites, libérauxradicaux notamment, «se sentent lâchés par l'UDC» qui se révèle un associé peu fiable.

Certes, l'essentiel des préparatifs a été fait: le développement d'un argumentaire, la création d'un site se réclamant d'une Alliance des générations et la constitution d'un comité éponyme composé d'élus et de représentants d'organisations économiques. Mais l'ensemble de l'opération «Sus à la

pseudo-réforme» garde quelque chose d'inachevé. De toute évidence, les opposants peinent à sortir de leur réserve, pour ne pas dire de leur passivité.

Une alliance de circonstance

Ainsi du comité de la fameuse Alliance, dont la représentativité laisse à désirer: sur les quelque 380 membres issus de 25 cantons, on trouve tout juste 44 «latins» dont trois Tessinois (y compris Ignazio Cassis), 19 Vaudois (dont Isabelle Moret, mais pas Jacqueline de Quattro) et zéro Jurassien. Avec 68 membres, Schwyz est le canton le plus présent, devant Zurich (43), Argovie (28) et Berne (24). Les élus de l'UDC sont en nombre, mais seuls trois conseillers nationaux alémaniques, relativement peu connus du public, s'adresseront aux citoyens: le Schwyzois Alex Kuprecht (SZ) ainsi que les Bâlois Thomas de Courten et Sebastien Frehner, ce dernier principal signataire des textes postés sur le site dédié. Les autres parlementaires fédéraux et cantonaux pourront se contenter de faire de la figuration.

Seule organisation économique faîtière bien représentée dans le comité, l'Union suisse des arts et métiers a délégué la plupart de ses présidents cantonaux et divers responsables professionnels, rejoints par les représentants de l'hôtellerie et de la restauration dans les cantons touristiques.

L'Union patronale suisse a élaboré son propre argumentaire anti PV2020. Auquel plusieurs fédérations patronales romandes n'adhèrent pas: le Centre patronal vaudois comme la FER genevoise préconisent l'acceptation des deux volets de PV2020 inscrits à l'agenda des votations fédérales du 24 septembre prochain et se retrouvent sur le plan national sous la bannière du comité bourgeois pour le double oui.

Economiesuisse et l'Union suisse des paysans sont absents, ce qui peut s'expliquer: la première s'occupe principalement d'affaires internationales et la seconde défend les intérêts du secteur agricole – plutôt favorable à la réforme proposée...

Grandes entreprises en mode prudence

Au niveau des plus grandes entreprises elles-mêmes, la dispersion le dispute à la discrétion.

Selon une récente enquête menée par la NZZ am Sonntag auprès des 25 plus gros employeurs de Suisse, les compagnies d'assurances Axa Winterthur et Helvetia ainsi que la société Roche et la Migros soutiennent ouvertement le projet de réforme énergiquement défendu par le conseiller fédéral Alain Berset. L'autre géant orange (Coop), qui s'était d'abord aligné sur l'Union patronale, a finalement rejoint le groupe des neutres comprenant la Bâloise, Raiffeisen, Swisscom et Swiss Life. Les 16 autres sociétés contactées ont préféré ne pas donner de réponse - sans doute

pour ménager l'opinion de leur clientèle.

Parmi ces abstentionnistes se retrouvent notamment ABB et Schindler, La Poste et les CFF, Nestlé et Novartis, la Zurich assurances et Swiss Re ou encore Credit Suisse et UBS.

On connaît les études dénonçant la «dérive financière» de l'AVS diffusées par UBS. Elle conserve ses critiques et ne manque pas d'ajouter qu'on ne fera pas l'économie d'un relèvement de l'âge de la retraite, augmentation de l'espérance de vie moyenne oblige. Mais au final l'opinion de la plus grande banque de Suisse est nuancée,

estimant que le projet de réforme PV2020 «a constitué une étape essentielle vers un financement durable» du premier pilier et que l'on est «sur la bonne voie».

Au total, la campagne en vue de la votation populaire du 24 septembre prochain n'a toujours pas la vigueur promise. La fin des vacances devrait sonner la cloche de son démarrage. Peut-être qu'à ce moment-là, le débat s'animera aussi sur Facebook, où la page de <u>l'Alliance</u> du double non est prise entre les deux feux de <u>l'alliance de gauche</u> et de <u>l'alliance bourgeoise</u> pour le double oui.

Ceux qui cherchent à diviser en jouant le deuxième pilier contre l'AVS

Le jeu dangereux de l'industrie financière

Jean-Daniel Delley - 03 août 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31824

Depuis quelques mois se succèdent des études qui sèment le doute sur la solidité financière de l'AVS. A terme, les rentes du premier pilier ne seraient plus assurées et les retraités actuels vivraient aux crochets des jeunes générations.

Cette offensive menée par l'industrie financière s'inscrit dans la stratégie de défense de la prévoyance professionnelle (deuxième pilier) et privée (troisième pilier). Dès sa naissance en 1947, l'AVS s'est vue confrontée à l'opposition des milieux économiques impliqués dans la gestion des deuxième et troisième piliers et de leurs relais politiques (DP 2169). Une opposition qui perdure puisque l'amélioration des futures rentes AVS – la première depuis 40 ans – constitue le principal enjeu de la votation du 24 septembre prochain.

La dernière <u>étude</u> en date publiée par UBS pousse le catastrophisme à son paroxysme. Les auteurs partent de l'hypothèse qu'aucun apport additionnel ne viendra compléter le financement de l'AVS pour les habitants actuels de la Suisse jusqu'à leur décès. Sur cette base, ils calculent un défaut de financement à hauteur de 173% du PIB, à savoir 1'000 milliards de francs, à partir de prévisions maison de l'évolution des taux d'intérêt, de l'inflation, de la productivité, de l'immigration et de la démographie jusqu'en